

## LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°144

CIRCULAIRE PÉTROLE

LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2018

La Fédéchimie FO déplore le manque de volonté de l'UFIP et de ses mandants à vouloir construire une vraie politique de création d'emplois, voire de maintien des effectifs dans la branche.

Proposer à la signature comme seule solution, un accord GPEC pour gérer l'emploi dans notre branche n'est pour nous pas acceptable.

Cet accord ne reflète pas la vision de l'emploi à venir mais plutôt un accompagnement dans la suppression des emplois de la branche.

De plus cet accord n'entraîne aucune obligation de résultats pour les employeurs, juste des intentions de principe.

Force est de constater que les demandes répétées de FO sur la réécriture de l'article 328, pour une vraie recherche de performance au reclassement des salariés touchés par les PSE n'ont pas été entendues.

L'octroi d'une demi-journée de réorientation professionnelle à travers le Conseil en Evolution Professionnelle est dérisoire pour la première phase, d'autant plus que les phases suivantes sont assujetties au bon vouloir des employeurs.

Compte tenu des éléments énoncés, la Fédéchimie FO ne sera pas signataire de cet accord.